

DROIT A L'IMAGE

Dans le cadre des activités sportives, le Haras de Mérindol peut être amené à prendre des photographies ou des vidéos de votre enfant et à les utiliser sur ses supports de communication, sans limite de temps ou de lieu.

Si vous ne souhaitez pas que votre enfant soit pris en photo ou vidéo, nous vous invitons à cocher la case ci-dessous :

REFUS

LICENCE FFE

La licence de la Fédération Française d'Equitation est obligatoire pour valider les examens fédéraux (les galops) et pour pratiquer la compétition. Elle garantit le cavalier en Responsabilité Civile et Individuelle Accident durant toutes les activités du Haras

Je souscris la licence FFE 2025 (moins de 18 ans 25€, 18 ans et plus 36€) lors de cette inscription par chèque à l'ordre FFE.

Elle sera valable du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2025

Descriptif détaillé disponible sur www.ffe.com

REGLEMENT INTERIEUR

Le règlement intérieur est envoyé par mail à tous les adhérents en septembre ou transmis sur papier aux nouveaux adhérents ou sur demande.

Je soussigné certifie avoir pris connaissance de l'ensemble des informations notées sur cette fiche d'inscription et du règlement intérieur. J'approuve ce règlement intérieur et m'engage à le respecter et le faire respecter.

Date :

Signature du cavalier

Signature du responsable légal

Haras de Mérindol **Alexandre MAIMONE**

Siège social : 525, chemin de Mérindol Est, 84550 MORNAS. 04 90 28 15 48 – 06 47 25 93 01

SIRET 519 837 462 00018 NAF/ APE 01432

